

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de Janvier Février 2024

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Nous sommes déjà bien avancés dans l'année 2024 et nous venons ici avec vous faire un point des différents sujets. Il en est principalement deux : le projet en cours de PLUiH auquel se référeront tous les projets d'urbanisme (construction immobilière, équipements publics, voirie..) et le sujet de l'incinérateur, sa reconstruction, ses retombées sur le quartier et les environs.

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.

Vous pourrez notamment le faire le **11 mars** au cours de notre **Assemblée Générale** à laquelle vous êtes conviés à partir de **18h00** salle de réunion place de l'église !

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de Saint Simon Environnement aura lieu le **11 mars à 18h00** dans la salle place de l'Eglise.

Ordre du jour :

- Rapports d'activité et financier 2023
- Perspectives 2024
- Élections des membres du bureau de l'association

Vous y êtes pleinement conviés, vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, faire acte de candidature pour rejoindre les bénévoles qui animent Saint Simon Environnement (envoyez alors au préalable un mail de candidature à contact@saint-simon-environnement.org) Nous clôturerons par un moment de convivialité

Urbanisme

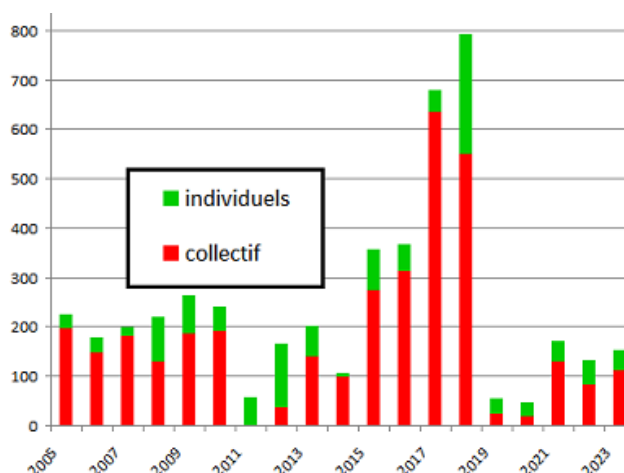
Bilan de l'urbanisation en 2023

110 logements accordés en collectif et 42 en individuel en 2023.

Le nombre de logements accordés sur le quartier a donc été de 152, un chiffre proche des années 2021 et 2022. A noter que 33 logements collectifs accordés au 18 chemin de Guilhermy ne verront pas le jour suite au retrait du promoteur.

Ce retour à une densification raisonnable est dû pour beaucoup à l'écoute de la Mairie qui est très attentive aux projets présentés et à l'existence des Commissions Urbanisme au sein desquelles nous avons l'opportunité d'émettre un avis.

Sans cela les logements collectifs auraient été probablement 3 fois plus nombreux.



Le futur PLUiH :

Pour le futur, le nouveau plan d'urbanisme (PLUi-H) devrait nous permettre de retrouver des règles de constructibilité en adéquation avec le tissu pavillonnaire que nous souhaitons maintenir à St-Simon.

Il existera bien sûr certains secteurs pour accueillir du collectif, mais sur la majeure partie du quartier, le retour à une emprise au sol maximum de 20% devrait favoriser la construction des maisons individuelles ou des petites résidences.

Le projet de PLUi-H sera adopté en juin par la Métropole, pour une application après enquête publique fin 2025.

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer une contribution pour le futur plan d'urbanisme jusqu'au 31 mars 2024 ici :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/voir-les-avis>

Permis accordés :

- 23 appartements au 21 ch du Renard
- 1 maison au 98bis ch de Canto Laouzeto
- 16 appartements au 10 route de St-Simon
- 1 maison 1 rue Dhuoda

Dépôts de permis :

- 1 maison rue du Prilloume

Incinérateur



Le 13 janvier, St-Simon s'est réveillé sous quelques centimètres de neige, alors que Météo France, pourtant proche, n'avait pas prévu de précipitations.

Une légère brise d'Est (rare à Toulouse) a envoyé de la neige fabriquée par les rejets de l'incinérateur sur St-Simon. Ce phénomène atmosphérique très rare, mais qui avait déjà eu lieu il y a quelques années, a eu le mérite de matérialiser de façon visible les rejets gazeux que les riverains reçoivent habituellement.

Nous faisons aujourd'hui le point sur ce phénomène qui a été relaté dans les médias avec quelques inexactitudes ou raccourcis :

"Les rejets de l'incinérateur ne sont constitués que d'eau et de gaz carbonique" : la vapeur d'eau a bien provoqué la génération de la neige, mais les fumées de tous les incinérateurs contiennent aussi des dioxines et furanes (perturbateurs endocriniens reconnus), des NOx, du HCl, du SO2, divers métaux ainsi que des particules plus ou moins fines et des nanoparticules. Les rejets sont surveillés par l'exploitant du site et également par 2 capteurs gérés par ATMO Occitanie. Ces éléments sont rejetés 24h/24 toute l'année mais habituellement, on ne les voit pas. D'ici quelques mois, le traitement des fumées ne rejettera plus de vapeur d'eau, et le panache de fumée disparaîtra, mais pas les rejets invisibles.

"Cela n'a pas d'impact sur la santé". Comment en être certain ?

Les avis divergent sur le sujet : les exploitants de l'incinérateur mettent en avant le respect des normes, mais certaines de ces normes varient selon l'ancienneté de l'incinérateur et ont largement varié au fil des ans.

Il faut rappeler que 45 millions d'euros de travaux sont actuellement effectués pour baisser ces émissions qui sinon interdiraient la poursuite de l'activité dès 2025.

Par contre, concernant l'avis du corps médical, on pourra constater que certains médecins se sont élevés contre l'implantation d'incinérateurs proche des zones habitées (Lunel-Viel, Echillais, Givet, Clermont-Ferrand, Polignac).

En ce qui concerne l'incinérateur de Toulouse qui a été qualifié par l'association Zero Waste de "plus polluant de France", aucune étude épidémiologique n'a jamais été menée sur les populations, et aucune analyse des sols n'a été diligentée alors que cet incinérateur date de 1969.



En 2022, des riverains de l'incinérateur d'Ivry sur Seine ont fait réaliser des tests de dioxines sur des oeufs produits dans des poulaillers de particuliers. Suite aux résultats, l'ARS a mené une étude sur une plus grande échelle et a déconseillé la consommation des oeufs que les particuliers imaginaient bios. <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/polluants-organiques-persistants-lars-ile-de-france-maintient-et-precise-sa-recommandation-de-ne>

Notre association a fait réaliser en 2023 un test par le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de Vendée, pour connaître les taux de dioxines dans un échantillon d'oeufs provenant du poulailler d'un habitant demeurant à 800 m de l'incinérateur.

Les résultats ont annoncé un dépassement de 64% du taux maximal de dioxine et PCB fixé par l'OMS, ce qui rend ces oeufs impropres à la commercialisation.

Nous avons averti les autorités et demandé qu'une étude approfondie soit menée par l'ARS sur des échantillons plus importants, en suivant un protocole incontestable scientifiquement. Nous sommes en contact avec l'ARS et nous devons savoir si notre échantillon démontre une pollution des sols généralisée ou si elle est juste ponctuelle.

Il faudra ensuite déterminer si les dioxines sont causées par l'incinérateur, ou par d'autres sources (moteurs, chauffage, etc).

Il est complexe d'identifier les sources d'une pollution qui peuvent être multiples, mais à l'heure où se pose la question de la reconstruction de l'incinérateur, cette information doit être prise en compte pour ne pas reconstruire cette usine au milieu de 30 000 habitants, de collèges, d'écoles, de crèches. C'est possible tout en continuant à alimenter le réseau de chaleur. C'est une décision qui impacte les 40 prochaines années et c'est en 2024 que le choix du site sera fait.

Comme les 1700 personnes qui l'ont déjà fait, signez la pétition lancée par le Collectif de défense du quartier sur Change.org, en tapant "pétition incinérateur toulouse" dans votre moteur de recherche.

Composteurs gratuits



Toulouse Métropole vient d'annoncer la gratuité des composteurs pour les habitants des logements individuels, mais aussi des collectifs (sous réserve d'accord de la copropriété).

Vous pouvez facilement diminuer vos déchets alimentaires qui sont actuellement brûlés dans l'incinérateur, alors qu'ils contiennent beaucoup d'eau ! Sur une année, ce sont plus de 100 kg par habitant qui peuvent être évités.

Et en plus, au bout de quelques mois, vous obtiendrez un compost parfait pour vos plantations ou votre potager.

Nous sommes nombreux à être déjà équipés : ça ne sent pas mauvais !

Alors n'hésitez plus, réservez en ligne votre composteur sur le site de la Métropole : <https://metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/le-compostage>

Bien vivre ensemble

Petit rappel sur la réglementation des bruits de voisinage (arrêté préfectoral du 23 juillet 1996).

Les travaux de bricolage ou jardinage des particuliers susceptibles de gêner par leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h et de 16h00 à 18h00

D'autre part il est interdit de brûler les végétaux que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin.

Pour les professionnels, l'interdiction vaut de 20h à 7h du lundi au samedi et tout le dimanche (sauf urgences).

Equipements publics, vie du quartier

Opération "**Des idées pour mon quartier**" :

Voici les idées qui ont été sélectionnées par un panel d'habitants dans le cadre de l'opération "des idées pour mon quartier". En fonction des budgets, certains de ces projets seront réalisés en 2024.

- Plots anti-stationnement devant l'école de musique Al Tempo rue Mazellier
- Signalétique piste cyclable pour le franchissement d'Eisenhower à hauteur de Guilhermy
- Prolonger la voie verte qui va au collège Guilhermy jusqu'à la base de la Ramée et créer en même temps un accès PMR jusqu'à la base depuis l'arrêt de bus
- Installer des systèmes de rafraîchissement pour les classes des écoles de Saint-Simon

Secteur Guilhermy:

La camera a été installée à proximité de l'école pour en sécuriser tout l'environnement, les riverains se sont manifestés publiquement suite à un fait divers que nous espérons ne plus revoir à Saint Simon.

Secteur Tibaous :

Le centre social de Saint Simon (09.72.83.40.47) a ouvert ses portes au 35bis chemin du Loup. Au service de tous et géré par Bas d'Immeubles, il a pour vocation d'accompagner parents, enfants, seniors selon les besoins détectés par l'enquête et les rencontres de la population et des partenaires en action sur le territoire. Une antenne de la mission locale de Toulouse, des activités dont de l'accompagnement scolaire, des aides administratives et des animations comme le Tai Chi, une offre de produits « faits maison », y sont d'ores et déjà actives.

Nous souhaitons voir ce type d'accompagnement se déployer aussi sur Guilhermy, nous savons que la Mairie le souhaite aussi.

Secteur Centre

- La construction de la maison de santé est quasiment terminée et les Dr BOYER JMEL et DR BILBA WONG recevront leurs patients au 3bis rue Règuelongue à partir du **26 février**.
Encore merci aux praticiens porteurs de ce beau projet en plein coeur de St-Simon et souhaitons que de nombreux professionnels les rejoignent pour augmenter l'offre de soin dans le quartier.
- Les travaux de rénovation de la pharmacie rue Règuelongue seront prolongés jusqu'à juin à cause d'imprévus sur la structure du bâtiment.
- Réaménagement de la place de l'église :
Suite aux réunions de concertation, le projet initial a été largement modifié pour prendre en compte les demandes des habitants et commerçants. Vous pouvez consulter les documents ici :
<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/coeur-de-quartier-saint-simon-eglise/f/578/meetings/697>

St-Simon : un quartier qui bouge !

Petit coup de publicité pour le Comité des fêtes qui officie sur l'ensemble de Saint Simon, des Tibaous à Guilhermy:

C'est une association loi 1901 de bénévoles. Il organise chaque année des événements festifs et apporte au quartier une dynamique citoyenne dans le respect de tous les habitants. Il s'associe aux autres associations du quartier, mais aussi à la Mairie, pour les soutenir dans leurs projets d'animation du quartier. Son Président Lionel Amiel et toute l'équipe de bénévoles vous invitent à participer aux animations organisées dans l'année et aussi à les rejoindre si vous voulez organiser des événements.

Pour voir le programme, contacter et/ou rejoindre l'équipe : allez sur

<https://www.facebook.com/groups/825331802561461/> ou par email : saintsimon.comitedesfetes@gmail.com

- Carnabal : samedi 16 mars, Place de l'église. Organisé avec le concours des parents FCPE, Clae, écoles et Bas d'immeuble. Thème, Masques et Chapeaux.
- Bourse aux plantes : dimanche 7 avril - secteur Guilhermy
- Vide-Grenier – Bourse aux vélos : dimanche 28 avril, Place des Tibaous
- Saint-Simon Fait son jeu : dimanche 1er juin - Lieu Centre Culturel Saint-Simon
- Fête de la musique : date à confirmer en juin - Lieu Place église

Habitants de Saint-Simon, si vous souhaitez être tenus informés chaque jour des différents événements du quartier, participer à sa vie et pouvoir échanger dans une approche solidaire, connectez-vous à la page Facebook de **Saint-Simon Collectif de Défense** et de Solidarité à l'aide du QR CODE ci-contre.

Vous pourrez également accéder à un annuaire regroupant près de 250 professionnels, commerçants et associations du quartier.

<https://www.facebook.com/groups/342718956448276/>



PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le **lundi 4 mars à 18h** dans la salle place de l'église. Tout le monde peut venir rencontrer les membres du Bureau tous les premiers lundi du mois à 18h.

BULLETIN D'ADHESION 2024

Vous pourrez adhérer à St-Simon Environnement pour 2024 en réglant par carte bancaire sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le présent bulletin en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins bimestriels : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès Internet, l'Association vous propose de vous livrer, dans la mesure du possible, les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

☐ Je n'ai pas d'accès Internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de Avril Mai 2024

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Voici votre numéro d'avril mai avec tous les éléments marquants pour le quartier de ces deux derniers mois.

Bonne lecture, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Equipements publics

Lors de notre réunion de suivi d'actions sur le quartier avec notre maire de quartier, Mme Ochoa, nous avons eu confirmation de l'aménagement prochain du terrain situé derrière l'école primaire des Tibaous. il sera affecté à l'école pour permettre un espace d'évolution des enfants (cour -espace vert).



Vue de l'école primaire et du centre multiaccueil des Tibaous, encadré de rouge : la parcelle concernée

Centre social de Saint Simon

Le 27 mars 2024, le Centre Social de Saint Simon géré par l'association Bas d'immeubles a été inauguré en présence de Monsieur L. N'Nguyen, président de la CAF de Haute Garonne, Mr R.Ghezzy, directeur adjoint de la CAF, Mr JL Llorca, vice-président du conseil départemental, Mme Ochoa Maire de Saint Simon et Mr C.Alves (ces deux derniers étant conseillers municipaux en charge des centres sociaux), ainsi que de nombreux acteurs associatifs du quartier.

Situé au 35 bis chemin du Loup, cet équipement de quartier est un lieu d'animation de la vie sociale, un lieu convivial et bienveillant, un espace ressource pour tous les habitants de Saint Simon.

Aujourd'hui vous pouvez y trouver de **l'accompagnement à la scolarité**, des **activités culturelles**, des **sorties familles**, du **Qi gong** ou des **permanences administratives d'assistants sociaux**, de **la mission locale** et de **la CAF de Haute Garonne**.

C'est aussi un **lieu de réflexion et d'accompagnement de projets collectifs** ouvert à toutes et tous.

Le centre social vous accueille sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17 h et les mercredis de 14 à 17h.

Vous pouvez les contacter au 09.72.83.40.47



Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Depuis notre dernier bulletin, l'activité promotion immobilière est calme, probablement à cause de la crise du logement neuf :

Dépôts de permis :

- 1 maison 105 ch de Canto Laouzeto
- 2 maisons au 5 rue Weber

Permis accordés :

- 17 appartements au 48 ch du Loup

Permis refusés :

- 21 appartements au 10 chemin du Renard

Commission urbanisme :

En avril, deux projets de collectifs ont été présentés en Commission Urbanisme, l'un chemin de Basso-Cambo et l'autre chemin de Canto Laouzeto.

Nous avons émis un avis favorable à celui qui se rapprochait des règles du futur PLUi-H en terme de densité et défavorable pour celui qui prévoyait une densité de près du double de celle du PLUi-H.

Ces projets doivent maintenant être étudiés par la collectivité.

Incinérateur

Dossier évolution de l'incinérateur :

Les travaux se poursuivent sur l'incinérateur pour lui permettre de continuer son activité jusqu'à la mise en service du nouvel incinérateur (prévu pour 2032)

Le travail de concertation continue sur le futur incinérateur : un groupe de travail s'est réuni à 2 reprises en vue de la détermination de sites alternatifs d'implantation du futur incinérateur. Un bureau d'études va être retenu suite à appel d'offre. Il aura pour mission de détecter des sites alternatifs et d'évaluer sur la base d'une grille d'évaluation ces sites ainsi que ceux qui auraient pu être proposés par ailleurs (dont celui indiqué par Saint Simon Environnement). Nous attendons de voir ce que fera le groupe de travail sur la qualité de l'air.

Pas de nouvelles de l'ARS au sujet des impacts sanitaires sur la population.

Transports et Déplacements, Voirie

Aménagement du Carrefour Rue Dhuoda / Chemin de Monlong

Vue du carrefour réaménagé, la rue Dhuoda étant à droite



Notre association avait signalé à la municipalité la dangerosité de ce carrefour pour les véhicules circulant chemin de Monlong dans le sens Ch. du Loup vers Lestang ; la visibilité sur les véhicules sortant de Dhuoda étant nulle à cause des véhicules stationnés au ras de l'intersection.

La Ville a donc procédé au réaménagement du carrefour : création d'une balise de priorité rue Dhuoda, de plus le trottoir sur le Chemin de Monlong a été agrandi empêchant ainsi les véhicules de stationner juste avant l'intersection (visibilité).

Carrefour Bld Eisenhower / Ch.de Basso Cambo



Vue du carrefour (sens rond-point Firmin Pons vers Freescale)

Autre problème remonté à la municipalité, la dangerosité des feux concernant les tourne-à-gauche de cette intersection ; certains automobilistes arrêtés sur les voies de droite démarrant en voyant un feu vert et des véhicules sur leur gauche démarrer, alors que leur feu est rouge, risquant de rentrer alors en collision avec ceux tournant à gauche en face d'eux.

De nombreux cas ont été constatés.

La Mairie dit étudier le problème, dont la solution ne paraît pas simple, vu que les flèches sur les feux tricolores sont désormais bannis.

Rue Darboussier/Jules Mazellier

Des travaux pour la création d'un passage piéton ont été réalisés aux intersections des rues Darboussier et Jules Mazellier. Cependant, ces travaux semblent inachevés , l'installation de potelets pour empêcher les stationnements anarchiques près de l'école de musique Al Tempo et des habitations n'a pas été réalisée. Nous espérons que la Mairie effectuera rapidement ces travaux.



La commission de quartier animée par Mme Ochoa a eu lieu le 23 avril dernier

Sujet Compostage :

En complément de la fourniture de composteurs individuels sur demande, des sites de compostages seront implantés



Les horaires de la mairie de quartier sont modifiés :

Hors vacances scolaires

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Jeudi : de 13h15 à 17h

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Budget participatif 2021 : Avancement des projets

Déployer des équipements préventifs contre les moustiques : 1er semestre 2024

Arbres le long du boulevard Eisenhower : Fin d'année 2024

Végétalisation de la zone Thibaud : Fin d'année 2024

Végétalisation place des Tibiaous : Fin d'année 2024



C'est le moment de voter en ligne pour les projets sur le site de Toulouse-Métropole :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/bp2023>

Le 24 juin information pour le lancement des travaux de l'ancienne école Paul Bert, qui aura été précédée d'une réunion avec les associations concernées

Devenez acteur de la sécurité du quartier

Déployé par la Mairie en partenariat avec la Police Nationale, le dispositif « Voisin référent » permet de lutter contre les cambriolages en faisant appel au sens civique des habitants. Basé sur l'anonymat et le bénévolat, il permet aux riverains de relayer à la police des comportements et situations leur paraissant suspects afin d'améliorer la réactivité de cette dernière.

[Ça m'intéresse](#)

Prenez garde aux frelons asiatiques

Le frelon asiatique est une espèce invasive très active au début de l'été : c'est à cette période qu'il convient d'être le plus vigilant. Si vous repérez un nid, ne vous en approchez pas à moins de 5 mètres et faites appel à un professionnel pour tout traitement chez vous ou sur le domaine public (contactez le service Animal dans la ville au 05 61 22 23 43).

[Désinsectisation et désinfection : la Mairie vous aide](#)

Les 15 et 22 juin, Toulouse fête ses assos

Vous êtes à la recherche d'une activité pour vous ou vos enfants, ou vous souhaitez vous engager dans l'associatif ? Ne manquez pas la Fête des associations, nouveau rendez-vous annuel organisé par la Mairie partout dans la ville pour valoriser l'engagement associatif. Dans le quartier, la fête se déroulera le 22 juin, de 10h à 18h, au parc de Gironis.

[Découvrez les activités près de chez vous !](#)

Lien pour le sujet « voisin référent » : [Devenir Voisin référent · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)

Pour les insectes : [Désinsectisation et désinfection · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)

Pour les fêtes des associations : [Fête des associations : découvrez les activités près de chez vous ! · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)

Animations Communication

Centre d'animation

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent

Programme des festivités (comité des fêtes, centre culturel) :

- Fête de la musique place de l'église 22 juin
- Cinéma plein air Guilhermy vendredi 28 juin
- Forum des associations Place de l'église 7 septembre
- Marché des Commerçants, Artisans Créateurs et Talents de Saint Simon. Guilhermy 21 septembre
- Fête de Saint Simon Place de l'église 5 octobre
- Féerie de Noël Tibaous 29 novembre
- Concerts de Noël Eglise de Saint Simon 14 et 15 décembre

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu exceptionnellement le MARDI 2 juillet à 18h dans la salle place de l'église.

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



BULLETIN de juin à septembre 2024

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Tout d'abord nos excuses pour le temps écoulé entre votre dernier bulletin et celui-ci. En effet les activités n'ont pas manqué et l'été est passé à grande vitesse.

Nous revoici donc à vous présenter ici un récapitulatif des différents sujets qui nous tiennent à cœur.

Je vous en souhaite une bonne lecture

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Equipements publics

Inauguration de l'école primaire de Canto Laouzeto

Le 2 septembre l'école primaire de Canto Laouzeto a été inaugurée en présence des officiels



Le bâtiment en R+2 est composé de :

- 👉 Une école maternelle de 9 classes (270 élèves)
- 👉 Une école élémentaire de 13 classes (336 élèves)
- 👉 Un restaurant scolaire
- 👉 Un accueil périscolaire CLAE

- 👉 Une salle plurivalente mutualisée pour le quartier
- 👉 Une ancienne maison toulousaine reconvertie en dortoirs pour la maternelle

Des choix de matériaux ainsi que des solutions de géothermie et de production photovoltaïque ont été pensées afin de répondre aux objectifs bas carbone.



Travaux au Centre Culturel de Saint Simon

Cet été le Centre culturel a été fermé pour travaux en vue d'une adaptation aux personnes à mobilité réduite. Les activités estivales (particulièrement accueil enfants) ont été transférées sur la base de La Ramée avec mise en place de navettes entre le Centre et la Base.

Démarrage des travaux sur le site de l'ancienne école Paul Bert



Comme prévu les travaux de transformation de l'ancienne école Paul Bert en pôle d'activités socio culturelles ont débuté. Prévus pour durer jusqu'au printemps 2026, avec la restauration complète et une extension du bâtiment existant, ils livreront : une salle polyvalente, une salle dédiée aux activités de mouvement (danse, activités de bien être...), une salle théâtre, une salle d'activités calmes (arts plastiques...) et un espace musique (4 studios de pratiques individuelles, 1 salle de pratique collective).

Les associations qui étaient jusqu'ici hébergées dans ce lieu ont été réunies courant juin pour une information. Selon nos contacts, toutes les associations ont obtenu un lieu d'hébergement pour la période des travaux.

Groupe de travail sur le projet de végétalisation de la place des Tibaous (17/06)

A la suite des votes exprimés sur les propositions déposées sur « Des idées pour mon quartier » (budget participatif 2021), notre maire de quartier N Ochoa a organisé une consultation des représentants des habitants concernés. Les présents, Saint Simon Environnement, le Collectif de défense du quartier et le Comité des Fêtes, ont retenu une proposition qui permet de développer cette végétalisation sans nuire à une des vocations de cette place, à savoir la tenue de manifestations festives (animations de l'été, de l'hiver, etc.). Depuis d'autres collectifs se sont manifestés, Mme le maire va organiser une autre consultation.

Centre social de Saint Simon

Situé au 35 bis chemin du Loup, cet équipement de quartier est un lieu d'animation de la vie sociale, un lieu convivial et bienveillant, un espace ressource pour tous les habitants de Saint Simon.

Aujourd'hui vous pouvez y trouver de **l'accompagnement à la scolarité**, des **activités culturelles**, des **sorties familles**, du **Qi gong** ou des **permanences administratives** d'assistants sociaux, de la mission locale et de la CAF de Haute Garonne.

C'est aussi un lieu de réflexion et d'accompagnement de projets collectifs ouvert à toutes et tous.

Le centre social vous accueille sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17 h et les mercredis de 14 à 17h.

Vous pouvez les contacter au 09.72.83.40.47



Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Depuis que nous relevons les dépôts de permis de construire, c'est du jamais vu : la construction de logements neufs semble être au point mort. Les demandes portent sur l'installation de panneaux photovoltaïques, constructions de piscines ou d'abris de jardin.

Nous avons même constaté l'abandon de deux projets de collectifs par leurs promoteurs, alors que les permis de construire avaient été obtenus.

Cet arrêt s'explique par la crise du neuf constatée à l'échelle nationale, due à l'augmentation cumulée des taux d'intérêts et des prix des logements.

Cette accalmie devrait permettre à notre quartier d'atteindre sereinement le nouveau PLUi-H qui sera appliqué début 2026.

Dépôts de permis :

Extension d'une maison au 80 chemin du Loup

Rénovation des bâtiments de l'entreprise Cougnaud en vue de réaliser un complexe sportif de PADEL

Autorisations accordées :

Découpage parcellaire au 64 chemin de Canto Laouzeto

Division en vue de construire au 18 bis chemin de Guilhermy

Création d'un studio pour sénior au 50 rue Darbousier

Commission urbanisme : pas de réunion

PLUiH

Le projet de PLUiH a été arrêté , vous pouvez le consulter sur le site de la Métropole :

<https://metropole.toulouse.fr/le-plui-h-arrete>

Nous nous organisons pour vous faire prochainement une réunion d'information sur les éléments qui touchent le quartier en vue de l'ouverture de l'enquête publique au premier trimestre 2025

Incinérateur

Dossier évolution de l'incinérateur actuel, concertation sur le projet de futur incinérateur de remplacement :

Les travaux se poursuivent sur l'incinérateur actuel pour lui permettre de continuer son activité jusqu'à la mise en service du nouvel incinérateur (prévu pour 2032). Vous pouvez d'ores et déjà constater que le panache de « fumées » n'existe plus : le procédé de traitement des gaz de combustion de fait maintenant par voie sèche (catalyseurs), il n'y a plus de rejet de vapeur d'eau qui faisait le panache.

Une réunion a été tenue le 9 juillet au siège du Decoset dans le cadre du travail de concertation : réunion de travail de comité de pilotage de la concertation

La préfecture a organisé une réunion extraordinaire le 11 juillet pour faire un point sur l'avancement des travaux concernant l'aspect sanitaire du dossier (rappel : le point de départ est l'analyse des œufs d'un poulailler de Saint Simon). L'ARS a fait un point sur ce type de dossier avec les autres ARS de France et conclut sur une transposition de ce qui a été fait en région parisienne. Sur la base d'analyses réalisées autour du site de l'incinérateur d'Ivry sur Seine et de sites répartis autour de Paris, il n'y avait pas été observé de contamination supérieure liée à la proximité de l'incinérateur, en revanche une contamination aux dioxines généralisée qui rendait impropre à la consommation tous les œufs produits dans les poulaillers d'animaux élevés au sol. Il s'en était suivi des recommandations sur des pratiques d'élevage limitant le risque sanitaire des habitants concernés. L'ARS propose donc d'appliquer le plan d'action correspondant, informer le public sur le risque des dioxines, les bonnes pratiques d'élevage domestique de volailles, sensibilisation aux pratiques individuelles pouvant être sources de dioxines, avec implication des collectivités et associations dans la communication de ces informations, et la création d'un site Internet dédié.

Nous signalons le besoin de faire malgré tout des analyses complémentaires, la seule analyse faite par SSE ne pouvant être comprise comme suffisante pour déclencher une telle campagne de communication, et d'obtenir des informations sanitaires sur l'impact de l'incinérateur sur les populations exposées.

Commission de Suivi de Site (CSS) à la préfecture le 5 septembre :

Cette réunion tenue par la Préfecture a pour but de faire le bilan de l'année écoulée d'activité de l'incinérateur de la SETMI. Outre des données de tonnage d'ordures ménagères et autres déchets incinérés sont présentées les

analyses des rejets aériens et aqueux, ainsi que les points d'inspections (conduites par la DREAL), les retours sur incidents, et sur l'avancement des travaux en cours. Si les tonnages sont respectés, ainsi que les concentrations et volumes de rejets sont globalement conformes à la réglementation qui est appliquée à cet incinérateur, quelques épisodes de dépassement de valeurs sont pointés et expliqués. Nous sommes aussi revenus sur l'incident d'effondrement partiel du silo de REFION qui aurait pu tourner à la catastrophe. Enfin la parole a été donnée à l'ARS qui, outre les éléments présentés le 11 juillet, annonce qu'une campagne d'analyses combinées sol/œufs sera menée sur 6 lieux proches de l'incinérateur et 6 lieux de la périphérie toulousaine. Notre demande expresse a été enfin entendue !

Nous ferons appel à vous adhérents pour identifier des sites proches de l'incinérateur pour cette campagne. En revanche pour le volet analyse épidémiologique sur la population exposée nous n'avons pas eu de réponse.

Comité de Pilotage le 9 septembre puis réunion plénière de lancement de la deuxième année de concertation (DECOSET) salle du Sénéchal le 17 septembre :

Le dispositif de concertation publique a été revu montrant les ajustements réalisés, les résultats obtenus et l'état d'avancement du projet. Le choix définitif de l'opérateur à qui sera confié la Délégation de Service public qui recouvre la gestion de l'actuel incinérateur jusqu'à sa fin de service à l'horizon 2032, la conception et la construction du nouvel incinérateur pour 2032, puis la gestion des deux incinérateurs (Bessières et le nouvel incinérateur) à partir de 2032.

La réunion du Sénéchal avait pour objectif de toucher un public aussi large que possible et de susciter des volontaires pour participer à la deuxième année de concertation. Pour mémoire, il existe maintenant un groupe de travail « localisation » visant à définir le lieu d'implantation du nouvel incinérateur, et un groupe de travail « qualité de l'air » visant à traiter les moyens de mesure et si possible les aspects sanitaires.

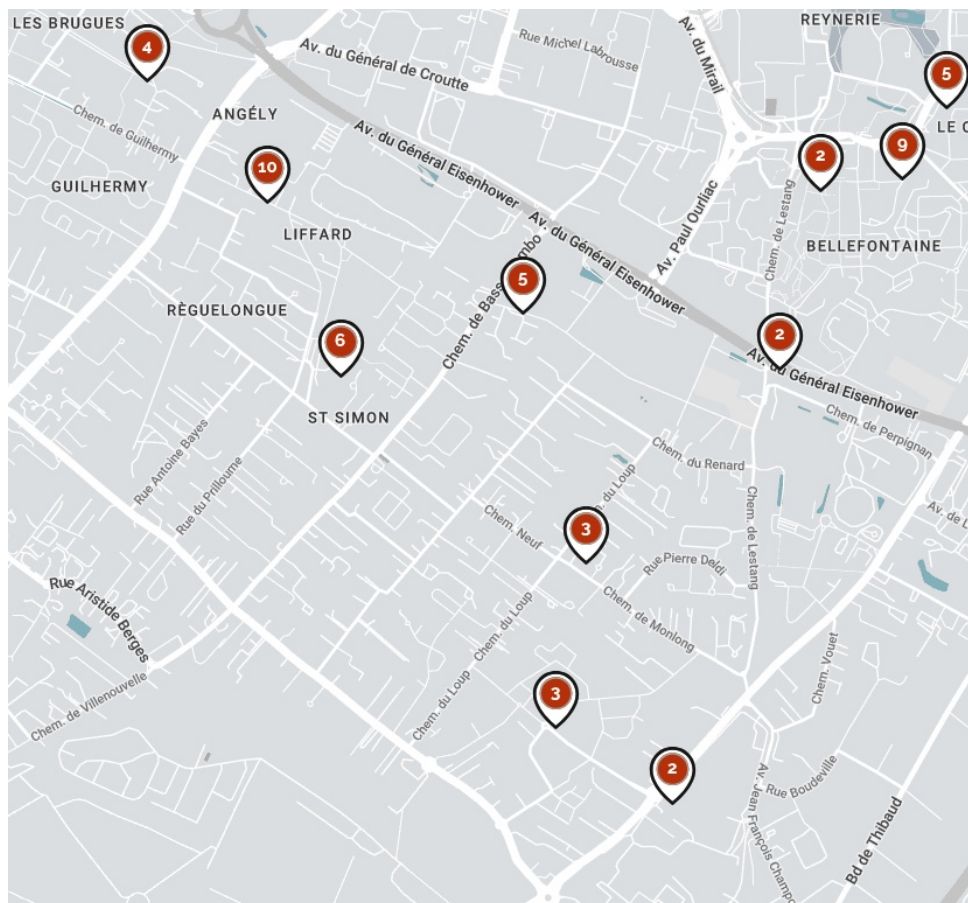
Pour votre complète information sur le projet : <https://decoset.fr/>

Transports et Déplacements, Voirie

Aménagement du carrefour Rue du Tibet / Rue Giono



VéloToulouse est enfin arrivé à Saint Simon !!



Après leur installation cet été, les 8 stations de Vélotoulouse (sur 370 stations en service au total sur Toulouse) ont été mise en service fin Août. Le parc annoncé de Vélotoulouse se compose de 3300 vélos dont la moitié électrique.



Vous trouverez tous les détails sur le site de Tisséo ici :

<https://velotoulouse.tisseo.fr/fr/home>

Pour le moment il n'y a pas de station Place de l'Église, cœur de quartier, cette station est prévue dans le réaménagement global de la place.

Evolution de la gestion des déchets verts :

Si vous pouvez et pourrez toujours déposer vos déchets verts gratuitement en déchèterie, à **partir du 1^{er} janvier 2025 le service de collecte des déchets végétaux à domicile se fera exclusivement sur abonnement (donc payant)**

Nouveau service de collecte en porte à porte des déchets végétaux en 2025 sur abonnement

- Coût de l'abonnement : 120 euros TTC/an
- Mise à disposition d'un bac de 240 L
- 24 collectes par an, soit 2 collectes par mois
- Pas de collecte du 11 au 22 août ni du 22 au 31 décembre
- Démarrage des collectes à partir du 6 janvier 2025

Souscrire à l'abonnement

Pour bénéficier du service de collecte des déchets végétaux en 2025, il est nécessaire de souscrire à l'abonnement en amont.

- Période de souscription : **entre le 1er juillet et le 15 novembre 2024**
- Passé ce délai, il ne sera plus possible de bénéficier du service de collecte en porte à porte en 2025

plus d'info ici : <https://metropole.toulouse.fr/demarches/collecte-de-dechets-vegetaux-sabonner-au-service>

Vous avez maintenant **la possibilité d'emprunter gratuitement un broyeur chez Kiloutou**, ou bien de demander la réalisation d'une **prestation gratuite de broyage par une équipe habilitée et mandatée par Toulouse Métropole**.

Plus d'informations sur

<https://metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/les-dechets-vegetaux>

ou sur le site de Toulouse Métropole, mon environnement, les déchets végétaux, les nouveaux services pour vos déchets végétaux

Fermeture de la mairie annexe pour travaux :

Pour 3 semaines à partir du 28 septembre la mairie annexe sera fermée pour travaux. Pour toutes démarches administratives, il vous est proposé de les faire à la Maison Toulouse Service 1 place Conchita Ramos à La Reynerie

Animations Communication

Centre d'animation

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent

Programme des festivités (comité des fêtes, centre culturel) :

- Marché des Commerçants, Artisans Créateurs et Talents de Saint Simon. Guilhermy 21 septembre
- Fête de Saint Simon Place de l'église 5 octobre
- Féerie de Noël Tibaous 29 novembre
- Concerts de Noël Eglise de Saint Simon 14 et 15 décembre

Nota : de belles réussites qu'ont été :

la fête de la musique le 22 juin

le cinéma de plein air sur la place de Guilhermy le 28 juin

et le Forum des Associations le 7 septembre

Bravo au comité des fêtes, au Centre Culturel et aux équipes municipales !



PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement **aura lieu exceptionnellement le lundi 14 octobre à 18h** dans la salle place de l'église.

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



Réunion d'information du public sur le nouveau PLUi-H

le lundi 13 janvier de 18h à 20h, salle associative place de l'église

Organisée par Saint-Simon Environnement ; voir page 2, rubrique Urbanisme

BULLETIN d'octobre-novembre 2024

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Voici le bulletin de novembre, nous profitons déjà des animations de fin d'année organisées par le Comité des Fêtes, la Paroisse pour le Secours catholique, le Centre d'Animation, l'Étoile Sportive de Saint Simon. Merci à tous ces bénévoles et à l'équipe d'animation municipale de faire ainsi vivre le quartier.

Pour les dossiers en cours, vous trouverez les actualités dans les rubriques ci-dessous.

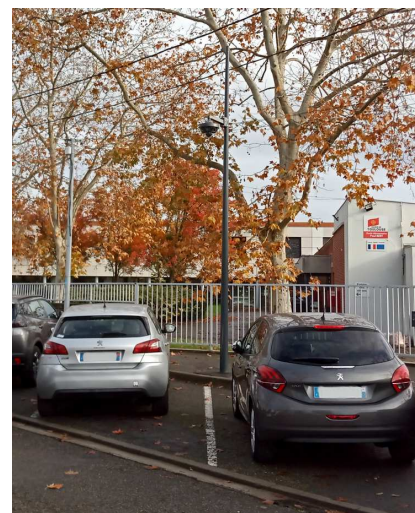
Je vous en souhaite une bonne lecture et au plaisir de vous retrouver en réunion ou au détour d'une animation ou d'une rencontre dans le quartier.

Bonnes fêtes de fin d'année,

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Équipements publics

Elle était demandée depuis un certain temps, la caméra de surveillance a été installée place de l'école P Bert.



Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

La tendance observée depuis début 2024 se confirme : la construction de logements neufs semble être au point mort. Nous avons compté seulement 20 logements accordés depuis le début de l'année, ce qui est un chiffre inédit pour le quartier. Cette accalmie devrait permettre à notre quartier d'atteindre sereinement le nouveau PLUi-H qui sera appliqué début 2026.

Dépôts de permis :

6 impasse de Diane : transformation d'un local en 4 logements

Autorisations accordées : aucune

Commission urbanisme : pas de réunion

PLUi-H

Le projet de PLUi-H a été arrêté, vous pouvez le consulter sur le site de la Métropole :

<https://metropole.toulouse.fr/le-plui-h-arrete>

L'enquête publique se déroulera entre le **2 janvier et le 13 février**.

Vous pourrez consulter les documents papier dans les services de Toulouse Métropole à Marengo ou plus près, à la Mairie de Cugnaux.

Les rencontres avec les commissaires-enquêteurs auront lieu sur rendez-vous.

Vous pourrez également déposer vos contributions sur le site : <registre-numerique.fr/plui-h-toulouse-metropole>

Nous organisons une réunion d'information du public sur le nouveau PLUi-H le **lundi 13 janvier de 18h à 20h** dans la salle associative place de l'église. Nous essaierons de répondre à vos demandes sur ce document d'urbanisme qui n'est pas toujours facile à appréhender.

Vous pouvez choisir et télécharger le plan détaillé de votre zone du nouveau PLUi-H en allant sur ce lien :

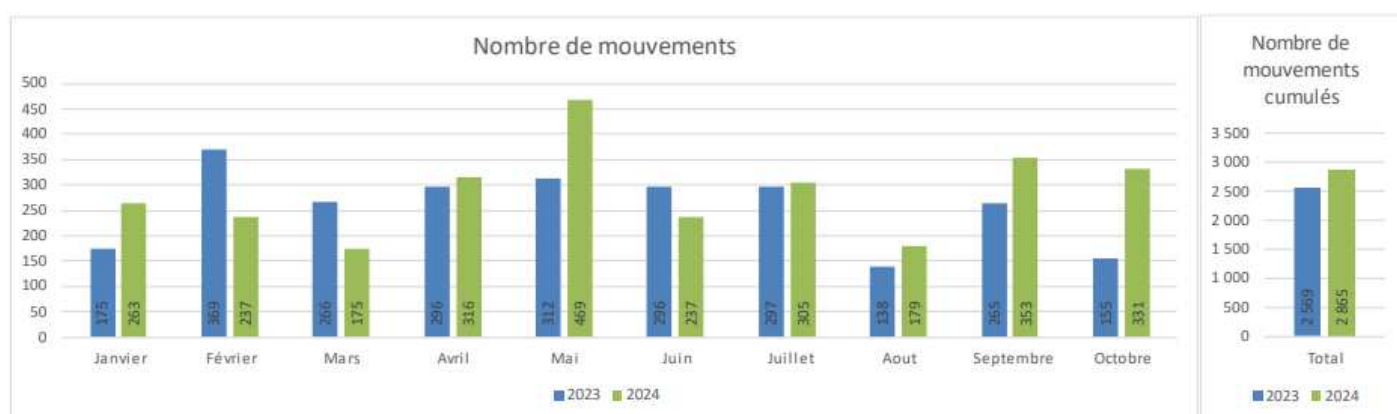
<https://www.saint-simon-environnement.org/plu-et-promoteurs-immobiliers/plans-detailles-du-plu-ih-2024/>

Francazal

Nous avons participé à la Commission Consultative de l'Environnement de Francazal de novembre.

Après présentations des opérateurs (2865 mouvements et 225 essais moteurs sur l'année) qui dénotent une activité réduite sur le site, est venue une demande du Collectif de Francazal qui propose d'encadrer les activités actuelles et futures dans une Charte de l'Environnement, comme il en existe sur d'autres aéroports (Pau, Montpellier...).

La Préfecture va étudier le cadre technique et juridique d'une telle Charte avant de donner un avis.



Incinérateur



Dossier évolution de l'incinérateur actuel, concertation sur le projet de futur incinérateur de remplacement :

Le groupe de travail sur les lieux alternatifs a été réuni le 21 octobre dernier.

Un bureau d'études a été désigné pour conduire cette recherche. Son cadre de travail (périmètre de recherche, critères d'éligibilité, pondération de ces critères) a été défini.

Les premiers travaux du bureau d'étude nous ont été présentés lors de la réunion du groupe de travail du 5 décembre. Pour rappel, le but de ce groupe de travail est de proposer 2 sites alternatifs au site actuel pour la reconstruction de l'incinérateur.

La décision du lieu d'implantation définitif de l'incinérateur sera prise par les élus de Decoset et une réunion publique sera organisée en janvier 2025. Nous espérons que nos actions amèneront les élus à choisir un emplacement plus éloigné des populations.

Pour votre complète information sur le projet : <https://decoset.fr/>

Dossier sanitaire (œufs) :

La préfecture a suivi notre demande de réalisation de tests de polluants sur les œufs produits dans des poulaillers particuliers. L'étude portera sur 12 sites. 6 d'entre eux devront se situer dans un rayon de 3 km par rapport à l'incinérateur.

Nous avons lancé un appel à candidatures par mail et via le Facebook du Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier pour identifier des poulaillers susceptibles de participer aux analyses toxicologiques sur les œufs qui vont être conduites par le Bureau Ginger Burgeap pour le compte de l'Agence Régionale de Santé.

Merci à tous les volontaires qui se sont manifestés, leurs coordonnées ont été remises au bureau d'études qui les contactera prochainement.

Réunion Publique de quartier

La réunion publique biannuelle de quartier, organisée par la Mairie, s'est déroulée ce 12 novembre au centre d'animation Saint-Simon devant une assistance clairsemée ; seule une trentaine de personnes y a assisté !

La réunion était articulée sur deux sujets : l'aménagement du secteur "Robert Maffre" (Vinci), puis le point sur les actualités du quartier.

Tout d'abord, a été présenté l'avancement du projet de l'aménagement du Bd Eisenhower par Jérôme Libourel.

Ensuite est venu le sujet des aménagements du secteur Robert Maffre (550 logements soit 1500 à 2000 habitants à terme) : école, nouvelle voirie, commerces prévus vers 2027.

Enfin Mme Ochoa a présenté les diverses actualités du quartier : réalisations liées au budget participatif, passage à 30 km/h de la route de St Simon, futur gymnase, piste cyclable Liffard / Eisenhower (dont la réalisation est prévue pour 2025), réfection de la place de l'Église, jardins partagés à Guilhermy ... le tout agrémenté des questions / réponses avec les participants.



M. Libourel présente le projet d'aménagement du Bd Eisenhower

Vous pourrez retrouver la présentation sur notre site internet, dès qu'elle sera livrée par la Mairie.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire pour être informées par courriel de l'actualité municipale du quartier (y compris l'annonce de ces réunions) peuvent le faire ici :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/assemblees/saint-simon/f/274/>

Voisins vigilants sur notre quartier

Veillons les uns sur les autres

Grâce à l'action de ses référents sécurité, la communauté « quartier de Saint-Simon » a été créée avec succès. Si vous souhaitez participer, connectez-vous depuis votre smartphone sur l'application, justifiez votre domicile, et venez nous rejoindre.

<https://www.voisinsvigilants.org/>

En créant votre compte sur cette application, vous serez immédiatement alerté de tous les faits liés à la sécurité au quotidien dans votre quartier.

Adhérer à Voisins Vigilants permet aussi de faire remonter les signalements sans délai à nos référents Participation Citoyenne.

A noter :

- les alertes "solidaire" ou "écologie" ne provoquent pas l'envoi d'un SMS (pas de caractère d'urgence)
- vous avez la possibilité de créer une alerte sur l'adresse précise des faits (à condition que ce soit sur Saint Simon bien sûr) - que les alertes restent visibles 90 jours
- les adhérents doivent faire eux-mêmes leur changement d'adresse sur Voisins Vigilants lorsqu'ils déménagent pour sortir du groupe
- vous devrez en priorité alerter sur Voisins Vigilants plutôt que sur Facebook ou autres réseaux dont les publications se perdent au milieu de tout le reste.



ATTENTION : Voisins Vigilants n'exempte pas d'un appel au 17 ou à Allo Toulouse selon le cas. Faites passer l'information à tous vos voisins, tous ne sont pas sur Facebook. Plus les adhérents seront nombreux et plus le maillage sera efficace. La communauté Voisins Vigilants de Saint-Simon s'appuie aujourd'hui sur environ 160 membres, mais ce n'est pas assez, elle compte sur vous pour venir la renforcer.

Evolution de la collecte des déchets verts

A partir de début janvier 2025 la collecte des déchets verts sur rendez-vous à domicile s'arrête. Finies les collectes de fagots et de sacs.

Plusieurs services de remplacement sont mis en place par la métropole.

- prêt de broyeur via Kiloutou ou broyage à domicile par une entreprise mandatée par la Métropole, si vous avez plus de 2m3, pour réaliser du paillis gratuit chez vous
- abonnement payant (120€) pour 24 collectes à domicile (1 bac de 240L)
- forfait gratuit pour 6 collectes (1 bac de 240L)

Tous les détails se trouvent sur ce lien :

<https://metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/les-dechets-vegetaux>

ATTENTION : pour souscrire à ces deux derniers services, vous devez vous inscrire **avant le 31 janvier 2025** à cette adresse :

<https://metropole.toulouse.fr/demarches/collecte-de-dechets-vegetaux-sabonner-au-service>

A noter que les inscriptions pour le forfait gratuit ne seront ouvertes qu'à partir du 1^{er} janvier

Informations municipales

Notre quartier s'est doté de **deux ambassadeurs de propreté**.

Ils auront vocation à recueillir vos doléances en matière de propreté et à accompagner les opérations de la Mairie en la matière. Ils organiseront notamment des journées de nettoyage par secteurs du quartier.

Réouverture de la mairie annexe après travaux :

La mairie annexe a été réaménagée pour offrir un meilleur accueil, vous trouverez toutes les démarches que vous souhaitez y réaliser sur :

[Mairie de quartier Saint-Simon · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)



La Maison du Bien Manger ouvre ses portes dans la maison de maître de Candie

Elle sera inaugurée ce 16 décembre ; des ateliers spécifiquement dédiés aux enfants seront lancés en 2025, mettant en avant les productions du Domaine. L'inauguration de la Maison du Bien Manger est prévue prochainement.

Plus de détails ici :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/maison-alimentation-candie>

Transports et Déplacements, Voirie

Les stations vélo ont bien démarré leur période de rodage. En fonction des constats opérés il y aura des réajustements en termes d'effectif et de répartition entre vélo électriques ou non.

Saluons ici l'ouverture **d'un atelier vélo** au **Centre Social de Saint Simon, 35 chemin du Loup, le 14 décembre matin**.

Des volontaires bénévoles vous aideront à régler ou réparer votre vélo.

Par contre, quelle tristesse de voir le garde-corps du chemin de Guilhermy régulièrement cassé.. d'autant plus que ces dégradations peuvent faire courir des risques aux enfants.



Animations Communication

L'Étoile Sportive a 90 ans!

Du beau monde était présent le 18 octobre dernier au stade Marcel Sarcos pour une soirée exceptionnelle au titre de l'inauguration du club house et du terrain synthétique, ainsi que du 90ème anniversaire du club de foot : le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc, la maire de quartier Nina Ochoa, les élus chargés des sports Julie Pharamond et Henry Lagoutine, le conseiller Départemental Jean Louis Llorca, le président du District de Football Marco Sentein, ainsi que de nombreux joueurs, entraîneurs, dirigeants et sympathisants.



Après la traditionnelle cérémonie de coupure de ruban il fut évoqué durant les discours les faits d'armes de la longue histoire du club :

la création de l'École de foot, les camps de jeunes, le 8ème de finale de Coupe de France en 1987 contre les professionnels de Martigues devant 1500 spectateurs, le match de 2000 minutes en l'an 2000, la création de l'équipe Cecifoot, la naissance du football féminin, les forums de l'emploi, les tournois de foot entreprises Mondialito, etc... Une histoire riche avec la solidarité en toile de fond.

La soirée s'est poursuivie par un repas intergénérationnel qui permit à 150 anciens joueurs de différentes générations de se remémorer les bons et les mauvais moments partagés sous le maillot vert et blanc.

Loin des préoccupations du football professionnel, l'Étoile Sportive, principale association sportive du quartier avec ses 470 licenciés et ses 28 équipes, continue son bout de chemin en mettant le sport santé, l'éducation et le lien social au centre de ses actions.

L'équipe dirigeante autour du nouveau président Lionel AMIEL est plus que jamais déterminée à faire perdurer ces valeurs et à continuer à faire briller l'Étoile.

Le président -

Lionel AMIEL

Contact : etoilesportivesaintsimon31@gmail.com

Service partenariat et communication : 06335215

Divers

Centre d'animation

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent.

Programme des festivités (comité des fêtes, centre culturel) :

Ont eu lieu :

- La Féerie de Noël Tibaous 29 novembre
- Le Téléthon les 29,30 novembre
- Le Marché de Noël paroissial pour le Secours catholique les 30 novembre et 1 décembre
- La Pièce de théâtre « Roméo et Juliette entre autres » au Centre Culturel

A venir :

- Marché de Noël de l'Étoile Sportive le 8 décembre au stade Marcel Sarcos de 10h à 18h
- Concerts de Noël Église de Saint Simon 14 et 15 décembre

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/>

ou en flashant le QR-CODE :



PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement **aura lieu lundi 6 janvier à 18h** dans la salle place de l'église.

Réunion d'information du public sur le nouveau PLUi-H le **lundi 13 janvier de 18h à 20h** dans la salle associative place de l'église